

L'UDES demande un Secrétariat d'Etat à l'économie sociale et solidaire suite aux élections législatives

Le décret d'attribution du 24 mai 2017 a confié la charge « de la promotion et du développement de l'économie sociale et solidaire » à Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire.

L'UDES, qui a longtemps plaidé pour que l'ESS soit rattachée au ministère de l'Economie et des finances, prend acte de cette décision. L'Union souligne cependant l'impérieuse nécessité de conserver un lien fort avec Bercy, et notamment avec la direction du Trésor, dans le cadre des questions liées au financement et à la fiscalité des entreprises.

Les différentes composantes de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, fondations) sont aujourd'hui dispersées au sein de plusieurs ministères (Santé, Education, Cohésion des territoires...). Or, afin de garantir un travail collectif favorable au développement de l'économie sociale et solidaire et de poursuivre ensemble les nombreux travaux engagés ces dernières années, les acteurs de l'ESS doivent absolument bénéficier d'un interlocuteur unique au sein de l'organigramme gouvernemental.

L'UDES demande ainsi la création d'un secrétariat d'Etat dédié à l'économie sociale et solidaire au regard de l'étendue des compétences du ministère de la Transition écologique et solidaire. L'Union appelle également le gouvernement à préserver et renforcer les moyens de la délégation interministérielle à l'économie sociale et solidaire, créée sous la précédente mandature. Cette dernière serait adossée au secrétariat d'Etat dédié afin de poursuivre et d'amplifier les travaux du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire qui a montré ces dernières années sa capacité d'action.

Pour Hugues Vidor, Président de l'UDES « *Les Français ont témoigné de leur volonté de renouvellement à l'occasion du premier tour des élections législatives. Le nouveau pacte citoyen qui sortira des urnes dimanche prochain devra donner une place forte à l'ESS avec une traduction visible et efficiente au sein du gouvernement.* »

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 24 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 60 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire. Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité et l'expérimentation sociale, le développement durable.